

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 72 (1933)
Heft: 48

Artikel: Faut la reimpllia
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-225521>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOÜ
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

JE SUIS ÉLU

JUSQU'A son mariage, Richard, comme nombre de ses contemporains, s'est plus occupé de sport et de distractions variées que des affaires de la commune, du canton et de la Suisse ; non par parti-pris raisonnable de ne s'engager sur aucune galère politique par crainte d'être un mauvais rameur, mais plutôt par indifférence et laisser-aller ou mieux encore par amour de sa jeunesse, de son indépendance et de toutes les libertés qu'il s'octroyait. Il y entraient naturellement un brin d'égoïsme, de cet égoïsme inconscient de la vingtaine, qui n'est qu'une prolongation de celui de l'enfance. Vivre pleinement, vivre sainement, joyeusement, l'esprit libre, avec le moindre souci des gens et des choses, des questions politiques ou sociales, fut son programme.

En 1929, lors du renouvellement des autorités communales, il était encore en pleine lune de miel et il songeait à bien autre chose qu'à un siège quelconque au conseil, pas même au beau titre de cardinal. Et Justine, sa femme, ne s'en plaignait pas ; elle voyait avec satisfaction baisser son enthousiasme pour le jeu du ballon et se gardait bien de le ranimer.

La paternité venue, le bonheur bien assis au foyer, Richard se sentit quelqu'un, avec le besoin de le faire constater. Il avait des idées, du bon sens, des connaissances modestes, mais solides ; il pourrait rendre quelques services à la communauté, cela élargirait son horizon. Il n'avait songé qu'à ses droits de citoyen, il était bientôt temps d'en remplir mieux les devoirs. Sa femme applaudissait des deux mains et son approbation le décida à se laisser porter candidat par l'assemblée préparatoire du 10 novembre dernier.

De voir son nom imprimé lui donna une sensation non encore éprouvée et lui insuffla un intérêt de bon aloi pour le ménage communal, bien plus compliqué que le sien. Il vota. Il n'avait jamais ressenti à ce point son pouvoir souverain et il risqua de voter pour lui-même, ce qui l'aurait rendu ridicule : on avait tant recommandé de ne pas panacher pour ne pas favoriser le parti adverse, peu nombreux mais diablement actif, que son zèle démocratique s'était décuplé.

Il rentra tout glorieux au logis après le dépouillement du scrutin et la proclamation des résultats.

— Victoire ! s'écria-t-il. Tu vois, ma chère, un conseiller.

Justine, qui préparait un bon souper, essuya ses mains à son tablier de cuisine, les appliqua sur les épaules de son mari pour l'attirer à elle, et se dressant sur la pointe des pieds, elle fit claquer deux gros baisers sur les joues fraîchement rasées. Reculant ensuite de deux pas, elle esquissa une révérence dix-huitième siècle, en disant d'un ton de fierté malicieuse :

— Salut et honneur au nouveau conseiller !

Et, changeante, curieuse, elle questionna :

— Ainsi, tu es sorti sans ballotage au premier tour ?

— Et en bon rang, encore ; avant Pierre, Charles, Jules, les anciens, qui ont pourtant fait leurs preuves ! J'étais mal à mon aise en leur présence, tout à l'heure.

— Le résultat ne m'étonne pas, moi, et tu serais sorti en tête de liste que j'aurais trouvé la chose naturelle. Le scrutin n'est pas aveugle et la voix populaire s'égare moins qu'on ne pense.

— Enfin, la chose est claire, je suis élu. Il importe maintenant d'être à la hauteur de mes nouvelles fonctions, et je ne suis pas aussi sûr de moi que je croyais. J'éprouve certaine crainte... sans compter le poids de ma part de responsabilité future.

— Tu ne vas pas devenir chagrin, au moins. On se fait à tout. C'est le premier pas qui coûte. Dis-toi seulement qu'un peu de pratique aura raison de tes doutes.

— Je t'entends. Pour agir, pour parler même, je m'en tirerai sans trop de peine ; c'est les rapports écrits que je redoute. Coucher des idées sur le papier, n'est pas mon fort ; ce n'est pas la même chose que les lancer en l'air ; les aligner correctement, les coordonner, comme on dit, les rendre claires et significatives, sans enfreindre la logique et la grammaire, n'est rien moins que facile.

— Tu m'écrivais si joliment quand nous étions fiancés.

— Tu m'inspirais et c'est le cœur qui rédigeait. Il ne sera plus question de sentiment, mais de raisonnement, d'intelligence...

— Tu n'en manques pas. Au surplus, je ne demanderai pas mieux que de t'aider ; je me préparerai ainsi au rôle de citoyenne que nous autres, femmes, nous finirons bien par conquérir.

— Vraiment, tu es plus crâne que moi ; tu ne doutes de rien et tu m'as l'air de nourrir des ambitions à mon égard...

— Pourquoi pas ? Le conseil communal conduit à la municipalité, la municipalité à la charge de syndic, et de syndic on saute facilement à la députation.

— Eh ! là, pas si vite, quoique la hiérarchie soit respectée ! Tu tiens donc à me voir désérer le foyer le plus souvent possible et tu ne demandes même pas si cela me conviendrait ?

— Avec une petite moue de femme choyée, Justine avoue :

— Me vois-tu madame la syndique. Je saurais tenir mon rang et te faire honneur.

— J'en suis sûr, mais les rapports, les lettres d'affaires, les préavis !... Je crois que pour notre bonheur à tous deux, il vaut mieux rester où nous en sommes.

A. Gaillard.



FAUT LA REIMPLIA

Ometti que l'avâi à fêre Metsî Cognefricot n'étai pas trôo pénâblio, quand bin l'avâi dôu chantier à li tot solet : lo motî (église) et lo cemetîro. Eh vâi ! l'étai tot ein on iâdzo croque-moo ào cemetîro et marelhî. Dèvessâi crosâ le foûise — onna dizanna per annâî, hormi quand l'avâi la grippa — à tant la crojâ ; et pu l'avâi tote le couson dâo prîdzo. Stausse dâo ministre étant rein dè coûte lè sinne, que desâi. Quand lo motî étai pliein quemer on âo et que lo ministre l'avâi bin dèvesâ, lâi avâi dâi iâdzo dâi dzein que vegnant dêre grand maoi ào prîdzâre. Cognefricot relliamâve assebin lè remachemeint et lâo desâi :

— Clli biau prîdzo, l'è bo et bin mé que l'è sounâ. Grelotte ! faillâi lâi s' trovâ, àoquie ? Cognefricot n'avâi pas rein qu'à breinnâ lâo

Rédaction et Administration :
Pache-Varidel & Bron
• Lausanne

ABONNEMENT :
Suisse, un an 6 fr.
Compte de chèques II. 1160

ANNONCES :
Administration du Conte
Pré-du-Maroë, Lausanne

guelin. Faillâi assebin manèyâ la remesse et lo bernâ, etâodâ lo motî et, aprî lo prîdzo, passâ permî lè banc po fêre la colletta po lè poûro, avoué on bouret à moutset ào bet d'onna berclire.

Metsî fasâi bin son commerce et l'étai à bragâ, quand bin, quaque coup, restâve onna vouarba ào cabaret.

Quand lâi allâve, bêvessâi duve rachon : na petite botolietta que, quand l'étai vouida, desâi : Faut la reimplliâ ! L'étai tot, mât l'étai prâo po que, justo quand faillâi, la carbutière lâi dîsse :

— L'è fini ! Faut la reimplliâ, Metsî ?

— Oï, faut la reimplliâ !

L'étai soveint dinse et prâo quemoudo, n'ête pas veré clii :

— L'è fini, Metsî !

— Oï, faut la reimplliâ !

Seimblie que n'è rein cosse. Eh bin ! vo z'allâ vère.

Onna demeinidze, ào prîdzo, l'étai venu onna fremelhîre de dzein. Cognefricot l'étai setâ ào banc vè lo régent. S'è-te pas eindroumâ tandu lo prîdzo. Quand lo ministre l'a zu fini, que l'harmonioume djuvive on petit refredon peindre la colletta, Cognefricot droumessâi adî. Lo régent, que lo vâi, coudhie lâi dere que l'étai lo momeint de prendre lo bouret à moutset po la colletta et lâi fâ dinse :

— L'è fini, Metsî !

Et Cognefricot que s'è cru autre part, l'a fê ein onna bramâie :

— Eh bin ! Faut la reimplliâ !

Marc à Louis.

Crainte vainue. — Madame Dubois, à son fils — douze ans — qui rentre du collège :

— Sur quel sujet vous a parlé le professeur, aujourdhui ?

— Sur l'amour !

Stupéfaction de la maman.

— Ah ! Et... que vous a-t-il dit ?

— Que c'était un des plus grands fleuves de l'Asie.

Madame Dubois respire, rassurée.

SOUS L'HORLOGE D'OUCHY

(Suite et fin)

La convention passée entre l'Inspecteur des bâtiments et Conod fit l'objet d'un préavis de la municipalité du 25 septembre 1874 que le Conseil communal accepta le 9 octobre suivant :

« Si l'expérience réussit, et il y a lieu de l'espérer, le village d'Ouchy sera pourvu à peu de frais d'une excellente horloge. Si l'expérience ne réussit pas, la dépense pour la commune (en tout fr. 3700) sera des plus minimes », disait la commission bienveillante, approuvée par les conseillers.

Enfin, voilà l'horloge installée. On fit appel aux bons offices du serrurier Amy et de son fils Charles. Impatient de faire entendre à la population le son de la cloche, ce dernier sonna lui-même midi avant que le marteau de l'horloge pût le faire de lui-même le jour suivant.

Hélas ! on ne tarda pas à s'apercevoir que si la nouvelle horloge faisait bien dans le paysage, elle n'était pas d'une régularité exemplaire. Deux ou trois minutes après avoir sonné l'heure, ses aiguilles se déplaçaient brusquement pour venir se poser sur les vingt minutes où, après avoir fait un séjour plus ou moins prolongé, elles repré-